



Eglise évangélique réformée

du canton de Fribourg

Evangelisch-reformierte Kirche

des Kantons Freiburg

Charte rédactionnelle de l'EERF

L'EERF publie des textes imprimés ou par voie numérique qui engagent l'ensemble de notre Eglise. Pour cette raison, ils sont validés avant publication par un comité de lecture (CL) nommé par le Conseil synodal.

Le CL vérifie :

- La forme : l'application de la charte rédactionnelle, le respect du cadre imposé (par exemple : la longueur du texte, la signature etc...)
- Le fond : le respect des valeurs de l'EERF et la cohérence du message

Le CL peut ajuster et modifier les textes qui lui sont soumis avant publication. Il s'agit de corrections de petite ampleur, visant au respect de la charte rédactionnelle et au respect de consignes de rédaction. Si des corrections de plus grande ampleur s'avèrent nécessaires, le CL contacte la rédactrice ou le rédacteur.

Le CL peut refuser la publication d'un texte. Dans ce cas, il informe la rédactrice ou le rédacteur.

Si un texte est traduit, le CL valide également la traduction.

Règles rédactionnelles :

- Le titre d'une personne est cité avant le nom (le/la pasteur-e) et ne comporte pas de majuscule (conseiller, président)
- Le prénom précède le nom de famille
- On écrit en minuscule : une paroisse, un département. Pour désigner l'autorité on met une majuscule (la Paroisse, le Département communication)
- Le titre d'une publication se met en *italique*
- On utilise les guillemets pour une citation, le titre d'une publication ou pour une formulation approximative
- La Conférence des églises réformées romandes (CER) ensuite simplement CER
- L'abréviation courante du franc suisse est placée avant le nombre (Fr. 12. --)
- Il y a un espace insécable devant les signes de ponctuation : ; ! ? Pour faire un espace insécable : « Ctrl + Maj + barre d'espace »
- Des liens renvoyant vers des sites internet d'organisations avec lesquelles l'EERF n'a aucun lien institutionnel, au plan cantonal ou national, ne sont pas publiés.



Eglise évangélique réformée
du canton de Fribourg

Evangelisch-reformierte Kirche
des Kantons Freiburg

- Les textes publiés sont signés par leurs auteurs

Le choix d'utiliser une langue plus inclusive reste libre mais bienvenu. L'Eglise évangélique réformée de Suisse a édité un guide de la langue inclusive sur lequel l'EERF appuie ses recommandations (voir le document « *Accueillir en mots et en images* »)

L'écriture inclusive en bref :

- Utiliser le tiret – pour ajouter des terminaisons féminines : les pasteur-es se sont préparé-es
- Employer les termes adéquats en désignant une activité au féminin (la présidente de la commission)
- Dans la mesure du possible chercher des formulations neutres : les collaborateurs = l'équipe / les pasteurs = les ministres
- Veiller à un équilibre des genres dans les représentations visuelles

Adopté par le Conseil synodal le 23 mars 2022